

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SCoT

Le projet de territoire en 2016

A la croisée du développement durable et de l'aménagement, le SCoT est un document de planification stratégique qui permet de penser ce que sera le territoire de l'agglomération orléanaise dans 20 ans. C'est aussi un moyen de coordonner les politiques publiques sectorielles et locales pour arriver à mettre en œuvre ensemble ce projet dans la durée.

En 2014, il a été décidé d'engager la révision du SCoT.

Afin de mieux envisager l'avenir, il est important de bien connaître son territoire, ainsi, en 2015, le travail s'est porté sur la réalisation d'un diagnostic.

Considérant l'importance de ce dossier, l'Agglo souhaite prendre le temps de partager et d'échanger sur ce nouveau diagnostic.

C'est ainsi que pourra s'amorcer sereinement la construction du futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ce vaste chantier est essentiel. Il doit permettre d'actualiser le projet de territoire et de l'enrichir en tenant compte des nouvelles exigences : consommation d'espace, énergies, continuités écologiques, communications électroniques, paysages...

Pour cela, le travail engagé va se poursuivre en 2016 et 2017, pour une approbation en 2018, c'est pourquoi la mobilisation est nécessaire pour imaginer l'avenir.

Le calendrier des réunions publiques :

- **Olivet le 8 juin, de 19h à 20h, lieu à confirmer.**
- **Fleury les Aubrais le 15 juin, de 19h à 20h, lieu à confirmer.**
- **Orléans le 6 juillet, de 18h30 à 20h, lieu à confirmer.**

Pour plus d'informations, merci d'écrire à scot@agglo-orleans.fr